

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 8 (1932-1933)
Heft: 11

Artikel: L'humour au bataillon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ticle 4 de l'arrêté fédéral du 18 décembre 1924 sur l'organisation (organisation des troupes) a promulgué une ordonnance sur l'organisation du service de l'aviation militaire, qui a effet à partir du 1^{er} janvier 1933 et qui abroge la décision du Département militaire fédéral du 12 février 1924 relative à l'organisation de cette arme.

Le service de l'aviation militaire est subordonné, jusqu'à nouvel avis, au chef du service de l'état-major général, lequel devra approuver les prescriptions sur le service de vol. A la tête du service de l'aviation militaire est placé un officier supérieur du corps des instructeurs.

Le chapitre 2 a trait à l'instruction. La durée des écoles et cours d'instruction des troupes d'aviation est fixée comme suit: école de recrues 75 jours; école de sous-officiers 35; école d'officiers 105; école de pilote 171; école d'observateurs 88; cours de répétition 14 et cours d'entraînement pour pilotes et observateurs 5.

On distingue désormais les catégories suivantes d'aviateurs: les pilotes et observateurs en activité astreints à l'entraînement complet; les pilotes et observateurs en activité astreints à l'entraînement réduit et les pilotes et observateurs de réserve non astreints à l'entraînement.

Dans les trois années qui suivent leur nomination, les pilotes en activité accomplissent chaque année 100 heures de vol, les observateurs en activité 40 heures de vol au minimum. Le chapitre 3 de la nouvelle ordonnance traite des indemnités octroyées aux pilotes.

* * *

Le nouveau camp militaire du Lac Noir dont l'aménagement vient d'être terminé comprend trois bâtiments très confortablement installés, soit une baraque destinée spécialement au service d'hiver, une seconde baraque pour les mi-saisons et l'été, ainsi qu'une écurie. Ces baraques abritent des chambres et des dortoirs pour loger environ 40 officiers et 600 soldats, les divers bureaux, une salle à manger pour les officiers, un service complet d'infirmerie avec chambre du médecin, consultation et salle de malades, un corps de garde avec cellules d'arrêts, une grande cuisine entièrement installée avec boiler électrique, caven, dépendances, garde-manger, un local de douches avec deux vestiaires, divers autres locaux de service, ainsi que de grandes galeries couvertes à l'extérieur. Tous ces locaux sont pourvus de la lumière électrique et du chauffage central et sont entièrement meublés. L'écurie peut abriter 72 chevaux.

On se rappelle que les matériaux employés pour la construction de ce camp ont été fournis par les anciennes baraques du Spitalacker, à Berne, qui furent démontées et transportées au moyen de 370 camions militaires environ.

* * *

La délicieuse Alice Descœudres, qu'on lit toujours avec plaisir car sa prose est divertissante, vient d'accoucher dans le «Droit du Peuple» d'un petit chef-d'œuvre intitulé «Du latin, de la science médicale et du militarisme».... Si ce titre est ébouriffant, les idées qui en découlent ne le lui cèdent en rien et l'ineffable Alice réussit à énoncer l'ahurissante constatation qu'il y a lieu de se réjouir du fait que dans les discours patriotiques on commence à remplacer le terme d'«armée suisse» par celui d'«institutions nationales»! Quand donc Alice comprendra-t-elle qu'elle se ridiculise et que l'humanité lui saurait gré de s'occuper de choses propres à son sexe et de laisser le soin de traiter les questions militaires à ceux qui y comprennent quelque chose.

L'humour au bataillon

(Extrait du «Livre d'or du Bataillon 7.»)

Est-ce cette année là? Ou une autre? Il est vrai que tous les cours du 7 furent placés sous le signe du rire. Mais cette fois, ce fut énorme, et cela troua le ciel de Morges, qu'on ne sait pas comment on s'y prit pour le raccommoder. Ah! ce bon rire des hommes sains, d'âme et de corps, ce bon rire qui nargue, qui se met d'emblée au-dessus des choses, qui affirme la liberté, le choix, le choix volontaire de la plus grande gaité!.... Mais voici l'histoire:

Le bataillon mobilise; les compagnies sont déjà formées, quand on voit arriver sans hâte, un petit peloton de landwehriens, commandés sans doute pour «rattraper» un cours. Ils ont du poil plein la figure, des képis verdissés à la coupe désuète, et sans doute ces tuniques à pan, qui datent de vingt ans en arrière. Le bataillon muet, contemple. Alors, dans le silence, on entend une voix:

— Dites donc, si c'est l'asile des vieillards que vous cherchez, c'est là-bas, à gauche! Le 7 éclate de rire. Quand il a fini d'épandre sa joie:

— Regardez voir ces gaillards — répond un landwehrien — ça n'a même pas de la moustache!

Puis il se tourne vers ses camarades, qui acquiescent d'un hochement de tête approprié:

— Pauvre Suisse! C'est la fin d'une race!

Et les rires de fuser encore. Ces braves gens étaient dignes les uns des autres. Ils pouvaient partir du même pas.

(Mlin)

Comme les cuisiniers s'étaient mis en retard, la troupe avait dû avaler en hâte un chocolat mal cuit. Il avait fallu ensuite attendre au grand soleil, képi sur la tête, sac au dos et ceinturon bien sanglé, le moment de s'acheminer vers Granges-Pacot, où devait se faire l'inspection de la division. Là, nouvelle attente, toujours au soleil, l'inspecteur n'arrivant pas.

Tant et si bien qu'au moment décisif du «garde à vous», voilà un jeune fusilier qui prend mal, perd le sentiment, chavire sur l'épaule de son voisin et tombe, déshonorant la compagnie.

Ce fusilier avait une originalité: il était abstinant, dans un bataillon qui ne l'était guère, et dans une compagnie dont le chef était vigneron. L'incident fut commenté dans le sens que l'on pense, et, tard dans la journée, on entendit le capitaine répéter de sa voix cordiale et légèrement trouble:

«Pas étonnant! le seul abstinant de la compagnie....»

Rumpf.

Le bataillon brasse la poussière, et continuellement, des cavaliers, des cyclistes, des autos le dépassent. Cependant, dans cette auto rouge sont deux civils: un monsieur au volant et une dame très bien sur les coussins. L'auto ralentit pour ne pas soulever un nuage suffoquant et finit par s'arrêter à côté de Caillet de la IV, qui, le képi désaxé direction le N-O, se tourne vers la belle voiture en disant dignement:

— Non merci! je vais à pied!

(R.)



Rekrutenschulen.

Infanterie:

- 3. Division: Vom 15. März bis 20. Mai, Bern und Thun.
- 4. Division: Vom 15. März bis 20. Mai, Luzern und Aarau.
- 5. Division: Vom 15. März bis 20. Mai, Zürich und Zug.
- 6. Division: Vom 15. März bis 20. Mai, St. Gallen und Herisau.
- Radfahrer: Vom 8. März bis 13. Mai, Winterthur.
- Büchsenmacher: Vom 15. März bis 23. April, Bern und Aarau.
- Fachausbildung vom 1. bis 27. Mai, Bern (W.-F.).
- Trompeter und Tambouren: 3., 4., 5. und 6. Division vom 15. März bis 20. Mai, Bern.
- Genietruppen: Feldsappeure: 1., 2., 3. und 4. Division vom 27. März bis 27. Mai, Yverdon.
- Pioniere: Feld-Tg.-Pi., 1. bis 6. Division vom 22. März bis 27. Mai, Liestal.
- Traintruppe der Genietruppe: Vom 27. März bis 27. Mai, Liestal.
- Französischsprechende vom 13. März bis 13. Mai, Thun.
- Traintruppe: Vom 13. März bis 13. Mai, Thun.

Offiziersschule.

Traintruppe: Vom 13. März bis 13. Mai, Thun.

Unteroffiziersschulen.

- 2. Division: W.-K. vom 31. März bis 12. April; U.-O.-S. vom 12. April bis 3. Mai, Liestal.
- Spezialkurs für Büchsenmacher: Vom 20. März bis 1. Apr., Bern.
- Kavallerie: Vom 6. März bis 11. April, Bern.
- Artillerie: Vom 15. März bis 20. April, Frauenfeld.
- Genietruppe: Feld-Sap. 5. und 6. Division, alle Geb.-Sap. und Mineure vom 14. März bis 19. April, Brugg.
- Geb.-Tg. und Funken-Pi. vom 14. März bis 19. April, Liestal.
- Fliegertruppe: Vom 8. März bis 13. April, Dübendorf.
- Verpflegungstruppe: Vom 4. bis 25. März (W.-K. vom 20. Februar bis 4. März), Thun.

Wiederholungskurse.

- 6. Division: I.-R. 31 vom 27. März bis 8. April.
- Btr. 52 vom 29. März bis 13. April.
- Festungsbesatzungen: Funker-Kp. 2 vom 27. März bis 8. April.
- Flieger-Abt. 5 vom 29. März bis 13. April.
- Bäcker-Kp. 8 vom 27. März bis 8. April.

Landwehr.

- Funker-Kp. 2 vom 27. März bis 8. April.
- Bäcker-Kp. 8 vom 27. März bis 8. April.